

# LES NOUVELLES DE BOURGES

[www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)

JANVIER 2023

N° 286

## BONNE ANNÉE

# 2023



## SOMMAIRE

**AMÉLIORER  
LE QUOTIDIEN**

4 5

*Bilan trottinettes électriques***CITOYENNETÉ**

6

*Appel à idées***FINANCES**

7

*Mesures de sobriété***DOSSIER**

8 9

*BCEC 2028***ENVIRONNEMENT**

10

*Un éco garde portrait***RETRO 2022**

11

*Retour en images***CULTURE**

12 13

*Projet avenir des musées***SPORT**

14 15

*La semaine du sport féminin***ASSOCIATIONS**

16 17

**ACTION SOCIALE**

18

*Nouveau guide seniors***TRIBUNES**

19

**PORTRAITS**

20

*Adrienne Bonnet***BOURGES  
EN IMAGES**

Le mois de décembre a été riche en animations avec le lancement des illuminations de Noël, le spectacle des compagnies de rue et le village de Noël au pied de la cathédrale.

## LES NOUVELLES DE BOURGES • JANVIER 2023 • N° 286

Directeur de la publication : Guillaume Crépin • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Isabelle Coudrat / Martine Dubois / Maryline Prévost • Photos : Ville de Bourges / Lydia Descloux / Fotolia / DPPI  
 • Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges • Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry • Impression : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / Imprimé sur du papier produit en Allemagne, à partir de 52% de fibres recyclées, IFGD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0.003kg/tonne • Tirage : 37 000 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Les Nouvelles de Bourges : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : [www.facebook.com/mairie.bourges](http://www.facebook.com/mairie.bourges)

# EDITO



## BONNE ANNÉE 2023 À TOUTES ET À TOUS !

Chère madame,  
Cher monsieur,

**Après deux années de crise COVID, nous pensions pouvoir collectivement souffler mais l'année 2022 s'est achevée sur fond de crise énergétique et d'inflation des prix.** À Bourges, comme partout en France, cette crise a touché tous les foyers et en premier les plus modestes.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, j'ai une pensée pour les plus fragiles d'entre nous qui sont dans des situations financièrement extrêmement difficiles pour eux et leurs familles.

Cette crise a touché aussi toutes les villes de France qui sont mobilisées humainement et financièrement pour amortir le choc financier de cette crise. À Bourges, ce sont ainsi près de huit millions d'euros de dépenses supplémentaires auxquelles nous devons faire face, liées à l'explosion des coûts de l'énergie, à la hausse des prix et des prestations sur 2022 et 2023. Cela se fait au prix d'économies, de réorganisations et de choix parfois douloureux.

**Je fais le vœu que cette année 2023 nous permette de retrouver la chaleur humaine et la joie de vivre dans notre belle ville.**

J'en suis persuadé, cette année 2023, et les années qui viennent, offriront à Bourges des opportunités inédites de développement. Nous l'avons vu tout au long de l'année et particulièrement cet été et à l'occasion des fêtes de fin d'année combien notre ville était

agréable à vivre et combien elle avait de ressources. Piétonisation et déplacement doux, animation des commerçants et valorisation de notre patrimoine en cœur de ville comme dans tous les quartiers, culture au plus haut niveau et pour toutes et tous, ...

**À l'heure où la crise a montré les impasses d'un développement hyper-concentré dans les métropoles, à l'heure où une majorité de franciliens.es aspirent à quitter la capitale, à l'heure où notre ville se transforme et se mobilise pour être au rendez-vous des défis de notre temps écologiques, humains, économiques, nous savons pouvoir compter sur les atouts de Bourges, une ville à taille humaine.**

Pour être au plus près de ses habitants,  
pour porter des projets d'avenir pour Bourges,  
pour faire rayonner notre ville en France et en Europe,  
vous pouvez compter sur la mobilisation de toute l'équipe municipale.

**Bonne année 2023 !**

**Yann Galut**

*Maire de Bourges*

### VOEUX DU MAIRE

**En raison de la situation financière difficile et par mesure d'économie, il n'y aura pas de voeux à la mairie. En revanche Yann Galut, Maire de Bourges et les élus présenteront leurs voeux aux habitants sur les marchés et vous donnent rendez-vous :**

**Mardi 3 janvier 10h30 : marché du Val d'Auron  
Jeudi 5 janvier 10h30 : marché des marronniers  
Samedi 7 janvier 10h30 : marché de la Halle au blé  
Dimanche 8 janvier 10h30 : marché de la Halle saint Bonnet  
Mercredi 11 janvier 10h30 : marché de la Chancellerie**

## Se déplacer AUTREMENT !

La Ville de Bourges dispose, depuis le printemps, d'une nouvelle micro-mobilité à travers la location de trottinettes proposée par la société angevine GetPony. Ce dispositif est déployé dans le cadre de la mission « Territoire intelligent ». Après quelques mois d'utilisation, nombreux sont les berruyers à l'avoir adopté. Bilan.



Les trottinettes électriques sont en libre-service, disponibles à la location directement depuis son téléphone et ce dans tous les quartiers de la ville. Légères, maniables, moins polluantes, elles ont trouvé leurs utilisateurs très rapidement à Bourges.

La flotte proposée de 250 trottinettes est régie par une autorisation d'occupation du domaine public instituant une surface d'occupation du sol de 37,5m<sup>2</sup> et un droit de voirie de 3,70€ le m<sup>2</sup> par semaine soit une redevance hebdomadaire de 138,75€. Aussi, depuis le lancement le 15 avril 2022, la Ville de Bourges a perçu 4 301,25€.

Pour l'utilisateur, le coût du service est de 1€ de forfait de déblocage + 0,22€ / minute d'utilisation. Des abonnements mensuels ou hebdomadaires ainsi que des tarifications spéciales « Etudiant » sont proposés.

### 335 trajets quotidiens en moyenne

Le nombre de trajets quotidiens est en moyenne de 335 trajets/jour, avec des pics d'utilisation, oscillants entre 845 et 1031 trajets/jour (pendant le Printemps de Bourges, ainsi que sur la période de mai, notamment sur les week-ends).

La spécificité des trottinettes Pony repose sur la possibilité d'une micro-mobilité partagée, basée sur une flotte décentralisée appartenant aux utilisateurs. Il s'agit d'un nouveau modèle économique en émergence : les trottinettes appartiennent à des particuliers ce qui permet de redistribuer les bénéfices dans l'économie locale.

Il est ainsi possible de devenir propriétaire d'une (ou plusieurs) trottinette(s) pour 1090 euros l'unité. La trottinette est intégrée au parc et louée comme les autres. Le propriétaire touche alors une « rémunération » de location de sa trottinette. A ce jour, 152 trottinettes ont été adoptées.

### Conditions d'utilisation

Pour rappel, il faut avoir au minimum 12 ans pour utiliser ces trottinettes électriques circulant dans l'espace public. Ces matériels, comme les vélos électriques, n'ont pas le droit de circuler sur les trottoirs. Elles doivent rouler sur les pistes cyclables en priorité et s'il n'y en a pas, sur les routes limitées au maximum à 20 km/h. En dehors des agglomérations, la circulation n'est pas permise, sauf sur les pistes cyclables et voies vertes. La vitesse est limitée dans les zones de centre-ville, définies en collaboration avec le service des mobilités à 10km/h. Des zones sont également interdites à la circulation : zone piétonne, jardins, cimetières. Il est formellement interdit de circuler à deux sur ces engins. Le stationnement des trottinettes sur une zone définie, ou non gênante, est obligatoire. En dehors de ces espaces identifiés, il est impossible de verrouiller et de stopper l'utilisation de la trottinette. Il ne vous reste plus qu'à essayer !

Une campagne de prévention/sanction sur le bon usage des trottinettes sera lancée.

### Quelques chiffres depuis le lancement

68 000 trajets,

7 500 utilisateurs,

8 200 téléchargements,

400 abonnés,

Distance moyenne parcourue : 2.5 km,

Durée moyenne du trajet : 10,22 minutes,

Nombre de trajets moyen par utilisateur et par mois : 5,41.



# Début de la campagne annuelle de **RECENSEMENT**



La campagne de recensement annuelle débute le 19 janvier. **Elle s'étend jusqu'au 25 février 2023**. Les informations recueillies permettent d'adapter au mieux les infrastructures et les équipements aux besoins de la population (nombre de crèches, de logements, d'établissements scolaires, de transports publics, etc.).

8% des logements de la commune sont tirés au sort, chaque année, par l'INSEE pour être recensés.

A Bourges, **1 551 adresses seront sondées**, soit un peu **plus de 3 000 logements** (3 038 précisément).

Pour mener à bien cette tâche, treize agents recenseurs vont arpenter la ville et déposer dans les boîtes aux lettres des personnes concernées par le

recensement, une lettre signée par le Maire, annonçant leur passage avant de revenir pour donner ou déposer les questionnaires.

## Répondez sur **INTERNET**, c'est encore plus **SIMPLE** !

Depuis la crise sanitaire pour les logements individuels recensés ayant 1 boîte aux lettres identifiées, les agents recenseurs mettront directement la documentation dans la boîte aux lettres avec leurs codes.

L'agent recenseur sera muni d'une carte tricolore avec sa photo. Cette carte est fournie par l'Etat et validée par la signature d'un élu de la Ville.

> **Un numéro de téléphone** est à disposition pour toute question : **0800 400 805 (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)**

> **Une adresse électronique** : **recensement@ville-bourges.fr**

## Un questionnaire à remplir

Il comprend :

> **Un feuillet sur le logement** comportant 13 questions relatives à son confort (date de construction, chauffage...);

> **Un bulletin individuel** de 31 questions (âge, niveau d'étude, activité professionnelle...) Il est nécessaire de remplir autant de bulletins que de personnes vivant dans le logement.

L'agent recenseur remet le questionnaire, répond aux éventuelles interrogations mais il peut également aider à le remplir.

## Un recensement **OBLIGATOIRE** et **CONFIDENTIEL**

Participer au recensement est une obligation légale. Toutes les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE à des fins purement statistiques et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes.

## TRAVAUX

### AÉROPORT

Maternelle Maryse Bastié : amélioration bâtiments scolaires  
Marquage Chaucidou et stationnement + zone 30 secteur Mermoz

### AURON PRADO

Médiathèque : réaménagement du rez-de-chaussée

### CENTRE VILLE

Police municipale Avaricum : agrandissement des vestiaires  
Conservatoire : réfection du platelage en bois  
Ecole Beaumont : accessibilité  
Ancien Hôtel de ville : réfection de la charpente  
Rue Coursarlon : poursuite de la requalification  
Boulevard Clemenceau : aménagements cyclables  
Liaison douce MCB-Centre-ville

### CHANCELLERIE

Maternelle Pressavois : amélioration des bâtiments scolaires  
Avenues Jacques Chirac et du Général de Gaulle : aménagements cyclables

### EMILE MARTIN

Boulevard Joffre : requalification

### GIBJONCS

Groupe scolaire Turly : amélioration des bâtiments scolaires  
Plantation verger au parc paysager  
Plantation noyers quartier de la bergerie

### PIGNOUX/SEMBAT/CHARLET

Maternelle Pignoux : travaux d'accessibilité  
Avenue pierre Berezgovoy/François Mitterrand : extension du réseau de chauffage urbain

### VAUVERT-PIERRELAY

Maternelle Herbinière Lebert : travaux d'accessibilité  
Zone d'activités des Danjons : requalification des espaces publics (travaux réalisés par Bourges plus)

### ENSEMBLE DE LA VILLE

Modernisation des lanternes en leds de la ville  
Mise en place de la télégestion de l'éclairage public  
Suivi et entretien des berges et ouvrages hydrauliques et maçonnés



# Agissons contre le DEREGLEMENT CLIMATIQUE

Mode de vie

Alimentation

Ressources naturelles

Social



BOURGES

La Ville de Bourges et son Assemblée citoyenne lancent un appel à idées sur la thématique du dérèglement climatique du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 15 janvier 2023.

Après les travaux sur l'extinction partielle de l'éclairage public et le passage aux 30km/h, M. le Maire saisit une nouvelle fois l'Assemblée citoyenne sur un thème de fond, incontournable et universel : Bourges, ville contributive et inspirante

pour agir à son niveau sur les effets du dérèglement climatique.

Cette réflexion ne peut se faire sans vous. Venez-vous exprimez sur les quatre enjeux mis en avant par l'Assemblée citoyenne :



## Mode de vie

mode de consommation, circuit court, commerces physiques etc.



## Ressources naturelles

eau, terre, air (biodiversité, pollution de l'air, sécheresse, mobilité etc.)



## Alimentation

gaspiillage, produits locaux, manger de saison, etc.



## Social

crise sanitaire, migration climatique, etc.



**Qui peut participer ?** Toutes et tous celles et ceux qui travaillent, résident et étudient à Bourges (commerçants, associations, élus, agents, etc.), de tout âge, de manière collective ou individuelle.

**Comment ?** En scannant le QR Code ci-contre ou en vous rendant sur le site de la Ville de Bourges [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr) rubrique Assemblée citoyenne.

**A quelle échelle ?** Vous pouvez proposer des idées d'actions réalisables à l'échelle de votre quartier ou plus largement à l'échelle de la Ville.

**Dans quel but ?** Toutes les idées permettront d'enrichir les réflexions de l'Assemblée citoyenne et de construire collectivement un plan d'action concret et réalisable à court et moyen terme.

### « Des idées pour le Climat !

*Un sujet d'actualité qui ne cesse de faire parler de lui. Cela a donné lieu à de nombreuses initiatives, tant au niveau national que local.*

*La municipalité s'engage dans cette démarche, à son niveau et avec l'aide de toutes les forces vives de son territoire, poursuit son chemin par le lancement d'un appel à idée ouvert à tous et toutes !*

*Il ne s'agit pas par cette saisine de combattre à nous seuls, les conséquences du dérèglement climatique. Il s'agit par cet appel à contribution, de mettre tous les atouts de notre côté, pour ensemble et à notre échelle, améliorer nos vies en protégeant l'environnement.*

*L'Assemblée citoyenne, les élus du conseil municipal et moi-même vous invitons à contribuer à cette initiative en exprimant vos idées sur une ou plusieurs des quatre thématiques retenues par l'Assemblée citoyenne.*

*Entreprises, associations, habitants, étudiants, agents, élus, à vos idées ! » Des idées qui pourraient constituer de bonnes résolutions pour l'année 2023 pour chacun d'entre nous personnellement et nous tous collectivement ! »*

*Faisons ensemble et à notre niveau bouger les choses durablement pour Bourges !*



**Alain BOUQUIN**

Maire-Adjoint délégué  
à la Citoyenneté

# UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ET D'ÉCONOMIE

## pour « mieux dépenser » et préserver le service public



L'heure de la sobriété et des économies a sonné et Bourges prend ses responsabilités. Une situation financière de la ville tendue, un budget contraint, dans un contexte de crise énergétique et une inflation galopante sont autant d'éléments qui ont conduit le maire et son équipe municipale à mettre en place un plan de sobriété. Entretien avec Joël Allain, maire-adjoint, chargé des finances, de l'administration générale et des ressources humaines.

### Dans quel contexte, ce plan de sobriété et d'économie s'est-il imposé ?

« Le monde entier est soumis à une inflation forte et notre collectivité n'échappe pas à cette crise. En 2020 et 2021, on a connu des problèmes conjoncturels avec la crise sanitaire. **Le Covid a coûté plus de 6 millions d'euros à la collectivité.**

Aujourd'hui, nous sommes dans une crise structurelle dont les effets seront durables.

Les agents municipaux ont vu leur point d'indice augmenter de 3.5%. Pourtant l'inflation est de 7% ! Il est donc probable et même souhaitable, pour eux, qu'il y ait une nouvelle augmentation l'année prochaine du point d'indice. Des négociations sont déjà engagées au niveau du Ministère de la Fonction Publique. Ce sont des données que la collectivité doit intégrer.

**La folle augmentation de l'électricité et du gaz nous a impactée brutalement au point que pour terminer l'année 2022, nous avons dû trouver 3.8 millions d'euros, soit 5% des dépenses de fonctionnement de la ville.**

La conséquence est que l'excédent brut a été impacté (Ndlr : différence entre le total des recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement). La règle d'or qui impose que cet excédent brut doit couvrir l'annuité de la dette s'en trouve menacée. A Bourges, la dette pèse très lourd. Elle est liée aux gestions des exécutifs précédents même s'il faut le reconnaître, Pascal Blanc avait fait baisser cette dette par l'augmentation de l'impôt. En outre, à cela s'ajoute ce que je qualifie de « dette grise » liée à l'état déplorable de notre patrimoine, de nos bâtiments, de nos rues. On pourrait avoir une dette forte si face à celle-ci on avait un patrimoine parfaitement entretenu mais ce n'est pas le cas ! C'est ce qui nous oblige, aujourd'hui, à fermer nos musées, la piscine, à refaire nos rues et toutes nos écoles. »

### Dans ses conditions, comment abordez-vous 2023 ?

« La réalité des chiffres est là. On va continuer de payer notre énergie plus chère, notre masse salariale va encore augmenter, nous allons payer plus cher nos travaux et nos approvisionnements. Notre excédent brut risque de baisser encore et nous courrons le risque de ne plus pouvoir rembourser nos emprunts.. **Nous devons dégager 10 à 12 millions par an, jusqu'en 2026 pour rembourser l'annuité de la dette. C'est lourd ! Imaginez le même budget dans une ville où il n'y aurait pas ou peu de dettes, c'est une somme que nous pourrions consacrer à l'investissement et à la réparation de la Ville !**

**Sur le budget 2023, 3 choix sont possibles : l'augmentation des impôts mais nous refusons cette facilité ; augmenter encore la dette, nous ne le ferons pas, car celle de la ville de Bourges est déjà 2 fois supérieure à celle des villes de même taille ; enfin, concevoir un service public plus économe et lisser les investissements. C'est cette 3<sup>ème</sup> voie que nous recherchons.**

### Quelles sont les premières mesures ?

**Il y aura quelques mesures d'économie impactant l'offre et le niveau de service dans un objectif de « mieux dépenser ».** Par exemple le PRJ de l'Aéroport, actuellement fermé, qui ne rouvrira pas - une refonte de la politique jeunesse est en cours de réflexion - un redimensionnement de 30% de l'offre des écoles de

sports, les rencontres sportives de préférence en journée, le renforcement du plan d'extinction de l'éclairage nocturne (progressif dès 2023), la diminution des actions de désherbage et l'évolution des modalités de faucardage du Lac d'Auron et du canal de Berry.

**Ensuite, des mesures d'économie impactant les ressources humaines et le fonctionnement général de services sont indispensables** (optimisation de l'ouverture des services municipaux, diminution des températures dans les bureaux...). Un projet de réorganisation de l'administration est en cours de déploiement.

**Nous allons également avoir une gestion rationalisée des équipements** comme la fermeture partielle des gymnases pendant les vacances scolaires, la fermeture de l'école élémentaire Turly La Bussière (septembre 2023) ainsi qu'une réflexion sur l'occupation des résidences autonomie. Le patrimoine bâti de la Ville est à l'évidence surdimensionné. Il nous faudra nous séparer de certains de ces bâtiments.

**Il s'agit de limiter les dépenses d'intervention** (-30% d'illumination en fin d'année, 1 semaine de moins du Bel Été, des baisses de subvention à quelques associations ne sont pas exclues, limitation des vins d'honneurs aux seules cérémonies protocolaires...).

**Enfin, des recettes supplémentaires seront recherchées dans la tarification de certains équipements par exemple** (parking, droits de voirie, locations de salles) lorsque cela se justifie. **Mais par exemple, nous faisons le choix de limiter fortement les augmentations des tarifs de cantines (+5%) pour ne pas pénaliser les familles alors que la seule inflation justifierait pourtant de les augmenter de plus de 15%. dans la même proportion que l'inflation.**

### Compte tenu du contexte, le chantier engagé devant l'Hôtel de Ville ou encore le projet de la Place Cujas sont-ils toujours une priorité ?

« La liaison douce entre le centre-ville et la Maison de la Culture, dont les travaux ont commencé en décembre, est programmée depuis 2 ans. Le coût du chantier est de 1.8 millions d'euros, financé à 80% par l'Etat et des fonds européens. Il est intéressant de le poursuivre car d'une part il est très bien financé et d'autre part cette liaison reliera la nouvelle maison de la culture au centre-ville par une liaison donnant une place importante au vélo et au piéton, parfaitement en cohérence avec notre souhait d'une ville apaisée ouverte aux modes de transports doux et collectifs. Le projet de la place Cujas est probablement LA priorité de notre mandat. Cette requalification du centre-ville fera enfin entrer la Ville dans le 21<sup>ème</sup> siècle.

Nos priorités sont toujours la requalification du centre-ville, le plan école, le développement du centre de santé municipal aux Gibjoncs, le NPRU ou d'autres chantiers comme celui de la Médiathèque.

Mais votre question pose clairement la nécessité que nous aurons à l'avenir de faire des choix. Il nous faudra effectivement du courage politique pour, le cas échéant, ne pas hésiter à arrêter certains chantiers qui deviendraient financièrement insupportables. »

# BOURGES 2028 :

## dossier déposé au ministère !



**Rappelez-vous... en décembre 2021, le Ministère de la Culture lançait l'appel à projet pour la compétition « Capitale européenne de la Culture 2028 ». Ce 2 janvier, la Ville de Bourges a déposé son dossier de candidature auprès du Ministère. Retour sur 2022 et perspectives 2023.**

Ça y est ! Le dossier de candidature est déposé ! Depuis ce lundi 2 janvier, la Ville de Bourges est officiellement rentrée dans la compétition « Capitale européenne de la Culture 2028 ». Une première marche et un premier aboutissement après une année intense en terme de mobilisation sur le terrain, d'échanges avec les partenaires, de rencontres... mais aussi, en terme d'implication des habitants.

### Une année 2022 riche en temps forts

« Plusieurs temps forts ont émaillé cette année préparatoire, confie Pascal Keiser, commissaire général pour la candidature Bourges 2028, à commencer par la soirée publique de présentation du 24 mars qui a rassemblé 500 personnes à la Maison de la culture, un moment exceptionnel. Il y a eu également la Déclaration d'Amour à l'Europe, le 24 février, les colloques à Bourges, Noirlac et en Avignon, sans oublier la mise en place, cet été, des prototypes du Métro Europa urbain à pied, vélo et trottinette, projet aujourd'hui poursuivi avec l'implication toujours remarquable des habitants lors des Agoras dédiées à la création de stations et de tracés de nouvelles lignes. » À retenir également, le succès rencontré, cet été, avec le RER Bas

Carbone Bourges Noirlac, circuit découverte de sites culturels qui sera renouvelé en 2023, avec en plus, un deuxième parcours dans le nord du département (La Borne-Sancerre-Les Granges Pyramidales du Pays-Fort).

### Défendre le dossier de Bourges devant le jury européen

2022 fut donc une année riche en rencontres, en échanges, en prises de contacts et en émotions ! Et ce début d'année 2023 ne le sera pas moins avec (déjà), pour commencer, le dépôt du document- référence - 60 pages rédigées en français et en anglais - au Ministère de la Culture ! Le 28 février, une délégation de 8 à 10 acteurs culturels et de la société civile du territoire ira défendre les chances de Bourges devant les 12 membres du jury européen... Objectif, figurer dans la liste des 3 ou 4 villes retenues pour le second tour de la course au titre. Mais là, c'est (encore) une autre histoire !



### Les 8 autres villes en lice

Amiens  
Rouen  
Saint-Denis  
Reims  
Clermont-Ferrand  
Montpellier  
Nice  
Bastia



**L'AGENDA**

2023

**2 janvier**

dépôt du dossier de candidature « Capitale européenne de la Culture 2028 »,  
au Ministère de la Culture

**28 février**

présentation orale (45 min) du dossier Bourges 2028 devant le jury européen  
+ échange questions/réponses (45 min)

**3 mars**

proclamation de la liste des villes candidates retenues pour la remise d'un  
second dossier de candidature (courant mars)

**Fin 2023**

visite du jury européen dans les villes candidates

**Décembre**

désignation de la ville lauréate

**3 QUESTIONS À****Yannick BEDIN,**

maire-adjoint délégué à la Culture

**Ce 2 janvier, la Ville de Bourges a déposé son dossier de candidature "Capitale européenne de la Culture 2028" auprès du Ministère de la Culture. Quel regard portez-vous sur cette "compétition" débutée en décembre 2021 ?**

« La construction de cette candidature a permis de fédérer les acteurs culturels de Bourges et d'inviter chacun à réfléchir, collectivement, au dossier. Cette année de travail a été celle des échanges, des rencontres, des discussions et si je devais la qualifier, je dirais que ce fut un bouillonnement extraordinaire, une effervescence... qui, nous l'espérons, verra Bourges figurer en mars dans la liste des villes retenues pour le second tour. Je n'oublie pas, aussi, pendant cette année, la volonté d'associer pleinement les citoyens et les habitants de Bourges au travers de présentations publiques, d'ateliers ou encore, d'agoras. Enfin, le soutien des collectivités territoriales, Bourges Plus, Conseil départemental, Région Centre-Val de Loire, et des communes du territoire a été important dans la construction du dossier de candidature. »

**Quels sont les atouts de Bourges ?**

« La taille de Bourges, une ville à taille humaine, représente un atout incontestable, à l'heure où le modèle des grandes métropoles est remis en cause et où chacun aspire à plus de tempérance, de bienveillance, de nature. Le second atout de la candidature berruyère repose sur la priorité faite à la culture au cœur de la politique municipale. Malgré les contingences économiques actuelles, nous maintenons une offre et un service culturels importants ainsi que nos différents soutiens, à la Maison de la culture, au Printemps de Bourges, à Antre Peaux ou à d'autres associations culturelles. Troisième atout, Bourges est une ville d'audace avec un passé qui parle pour elle, la décentralisation théâtrale avec l'une des premières Maisons de la Culture du territoire, la création d'un festival de musiques actuelles avec le Printemps de Bourges ou encore l'implantation en 1990, d'une friche artistique. »

**Pouvez-vous rappeler les axes forts définis dans le dossier de candidature ?**

« La culture est, ici, au centre et au service de la transition écologique avec le développement de modes de déplacements « doux » bas carbone. Cette candidature porte aussi l'idée d'une Cité des Auteurs et des Artistes, avec Bourges comme épice d'un réseau européen pour accompagner professionnellement, artistiquement et socialement les acteurs culturels. Enfin, j'y reviens, la taille humaine de la ville est un axe fort de notre candidature. Si nous obtenons le titre en décembre prochain, le rayonnement sera extraordinaire pour Bourges et pour l'ensemble de la région avec un impact positif sur la vie culturelle, économique, touristique, pendant l'année d'obtention mais aussi au-delà. »

**HISTORIQUE :**  
UN AVION ÉLECTRIQUE SURVOLE LE CHER !

27.01.2023  
15h

L'  
**EN  
VOL**

Célébrons ensemble l'envol de  
la candidature Bourges 2028

**AÉROPORT  
DE BOURGES**

Rue Pierre Latécoère,  
18000 Bourges



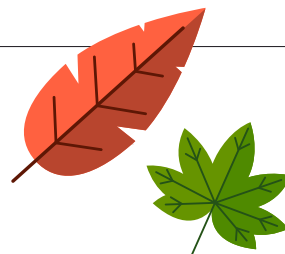
Inscription via  
le QR CODE

**Bourges**  
2028  
Candidature  
Capitale  
Européenne  
de la Culture  
Bas carbone  
Territoire d'avenir





## L'ÉCO-GARDE un acteur de terrain



En poste depuis 6 mois, Laurent Planchon, nouvel éco-garde à Bourges, assure la protection et la préservation des sites naturels, comme les marais, avec pour ligne de conduite : traquer les incivilités et favoriser le dialogue avec les habitants.

Son bureau est à ciel ouvert et il ne s'en plaint pas, bien au contraire ! Pour Laurent Planchon préserver et protéger notre environnement c'est son quotidien. Chaque matin, il prend son poste sur le secteur des marais avec force et conviction et patrouille sans relâche, de jour comme de nuit. « J'interviens également sur l'ensemble de la ville en renfort de mes collègues de la police municipale » ajoute l'éco-garde. « Il est la première pierre de notre volonté municipale en matière de police de l'environnement » souligne Mustapha Mousalli, maire adjoint chargé de la sécurité, de l'hygiène et de la propreté urbaine.

Après 15 ans en poste à Saint Amand Montrond, l'ancien responsable de la police municipale a souhaité partir vers un nouvel horizon... plus vert. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, garant notamment des marais de Bourges, l'éco-garde exerce un rôle de surveillance, de prévention voire d'alerte vis-à-vis du milieu dont il a la charge. Acteur de terrain, il veille à leur maintien tout en sensibilisant le public à la protection de l'environnement. « J'avais envie de mettre mes compétences de policier au service de l'environnement mais en gardant le contact avec les habitants ».

### « Repérer et traiter les incivilités »

Laurent travaille au « grand air » et suit le rythme des saisons. « C'est très enrichissant ! Les espaces à protéger sont très divers et évoluent au fil de l'année. Cela va des cours d'eau pour éviter toute pollution au dépôt de débris sur la voirie ». Sur ce dernier point un travail important a été mené sur les rues Edouard Vaillant et Marx Dormoy en collaboration avec les services de la propreté urbaine de la ville ainsi que ceux de Bourges Plus. « La présence de l'éco-garde sur le terrain a mis fin aux dépôts anarchiques de sacs de poubelles », confie l' élu. En dialoguant avec les commerçants et les riverains, il a permis notamment de réorganiser la présence des bacs sur la voirie ».

Avec le professionnel de la nature, toutes anomalies ou nuisances sont repérées et traitées. En cas de dégradations sur la faune, la flore, les aménagements... et sur tous les types de pollutions, l'éco-garde peut également procéder à la verbalisation.

### Agir au quotidien

« L'été dernier, avec un collègue de la police municipale, nous avons dû sortir, la barque pour installer des boudins flottants pour stopper une pollution à la suite d'un versement sauvage de pots de peinture dans la Voiselle ». Une incivilité qui s'ajoute aux 500 interventions enregistrées depuis sa prise de fonction. Sa satisfaction ? « Lorsque vous réglez un problème d'incivilité, vous apportez une solution et c'est plaisant. Je suis heureux lorsque les riverains retrouvent le plaisir de vivre dans leur quartier ».



Un travail de terrain avec les maraîchers



Laurent Planchon (à gauche) et Mustapha Mousalli, Maire-Adjoint, délégué à la sécurité, à la propreté urbaine et à l'hygiène (à droite)

## LE DÉFI ALIMENTATION, c'est reparti en 2023 !



Face au succès du Défi Alimentation de l'année dernière, la Ville de Bourges a demandé à l'association Bioberry de proposer de nouveaux ateliers sur le thème de l'alimentation. En effet, il est parfois difficile de savoir comment allier « alimentation » et « préservation de l'environnement » : pourquoi est-ce mieux de consommer local et de saison ? Qu'est-ce qu'un perturbateur

endocrinien ? Que faire de mes fruits et légumes si je n'ai pas eu le temps de tous les manger avant qu'ils ne se flétrissent ? En participant à un ou plusieurs de ces ateliers, une animatrice vous apportera les clés pour tout comprendre et adapter vos pratiques au quotidien.

De nouvelles problématiques et propositions d'ateliers seront abordées pour découvrir ce sujet sous un angle différent de celui de l'année dernière. Donc n'hésitez pas à revenir si vous avez déjà participé !

Ces ateliers seront gratuits mais sur inscription, auprès de Bioberry : 06 08 01 40 08 ; l'adresse vous sera précisée au moment de l'inscription.

Samedi 14 janvier, de 10h à 13h, à la MJC d'Asnières : « cuisine anti-gaspi », apprenez comment accommoder les restes pour ne plus rien jeter !

Vendredi 3 février, de 18h30 à 20h30, au centre social du Val d'Auron : « conservation et lactofermentation »,

découvrez les méthodes qui vous permettront de conserver les fruits et légumes que vous produisez dans votre jardin ou que vous achetez frais sur le marché, pour les consommer plus tard dans l'année !

Mercredi 22 mars, de 18h30 à 20h30, à la maison du gardien, au stade des Bigarelles : « savoir se repérer : labels et additifs alimentaires », pour savoir décrypter les étiquettes des produits que vous achetez et ainsi vous diriger plus facilement vers ceux les plus naturels possibles.

D'autres ateliers sont proposés d'avril à juin. Vous pouvez retrouver le programme complet sur : [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)



En ce début d'année, les Nouvelles de Bourges reviennent sur les moments forts de l'année 2022



Les Olympiades de quartiers



Inauguration de la guinguette



Le bel été



Inauguration de la "Villa Monin"



L'EuroCoupe



Accueil des réfugiés Ukrainiens



Célébration des 30 ans d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO



Inauguration de la maison de santé du Prado

# LES MUSÉES DE BOURGES

## construisent leur avenir

Fermés au public (\*), les musées de Bourges font l'objet d'un plan d'action global visant un nouveau modèle muséal et l'ouverture à l'horizon 2028-2030 d'un pôle muséal, plus vivant, plus inclusif, davantage ouvert sur la ville et axé sur le territoire.

Le constat est là. " *Les musées Berruyers sont à bout de souffle et ne correspondent plus aux enjeux économiques, touristiques, environnementaux, aux ambitions culturelles du territoire, ni aux critères du label Musée de France* " souligne Corinne Trussardi, maire adjointe au patrimoine. Face à ce bilan, le Conseil municipal a validé en juillet dernier le premier Projet scientifique et culturel (PSC) transversal des musées de Bourges. Au cours des deux prochaines années, l'équipe de la Direction des musées et du patrimoine historique mènera ainsi des actions stratégiques de restructuration, " *notamment un rattrapage réglementaire et une remise à niveau des collections, avec des exigences en terme de conservation, d'inventaire, de valorisation, de transmission, d'enrichissement...* " précise Florence Margo-Schwoebel, sa directrice. Grâce à cette remise à niveau, la réflexion et le travail de conception seront engagés plus efficacement, accompagnés par un cabinet d'études, " *afin de définir les besoins et de proposer le meilleur scénario pour le projet rêvé des musées de Bourges* ".

### Une maison du projet au musée des Meilleurs Ouvriers de France

Pour familiariser et associer le public à cette réflexion, le musée des MOF accueillera la Maison du projet au printemps 2023. Ce lieu d'échanges et de communication permettra de tenir informés les Berruyers et les touristes sur l'avancée des projets, de présenter des collections par rotation, et les métiers

d'accueillir les scolaires, de découvrir tout le travail des musées côté coulisses, durant cette période intense de transformation.

Si les musées sont fermés, les œuvres ne restent pas pour autant confinées. La stratégie est aussi axée sur la présentation de certaines d'entre elles hors les murs, dans des structures existantes ou des musées à l'échelle nationale, " *pour leur offrir de la visibilité* ".

### Création d'un « grand musée »

Toutes ces étapes ambitionnent à terme l'ouverture d'un « grand » musée à l'horizon 2030. Quid de ce futur et nouveau pôle muséal ? " *Il est trop tôt pour y répondre mais il aura une identité forte, proposera des collections qui font sens pour les visiteurs et donnera envie de venir à Bourges* " dévoile Florence Margo-Schwoebel. Surtout les identités des Musées du Berry, Estève et des Meilleurs ouvriers de France s'y trouveront réaffirmées et enrichies.

En attendant, " *cette période de fermeture doit être vue comme la chance d'engager réellement les actions de restructuration. Il s'agit là d'une décision qui témoigne de la volonté d'apporter enfin des solutions, face à des musées qui dans leur format actuel d'ouverture sont devenus obsolètes* " insiste Anna Moirin, directrice adjointe des musées de Bourges.



## 3 QUESTIONS À

**CORINNE TRUSSARDI,**

Maire-adjointe au tourisme et au patrimoine

### En quoi consiste ce projet musées ? Pouvez-vous nous en dire plus sur les deux années qui viennent ?

*Aujourd'hui, l'offre muséale n'est pas assez qualitative, les musées n'accueillent pas aussi bien qu'ils le devraient. Une ville comme Bourges a besoin de musées qui non seulement répondent aux attentes du public et aux grands enjeux contemporains, mais qui renforcent également l'attractivité du territoire. Afin d'être mené à bien, ce projet exige toute la concentration et l'énergie des agents des musées. C'est pour garantir l'avancée réelle du projet que la décision de fermer pendant deux ans a été prise.*

*Cependant nous avons prévu une programmation alternative pleine de surprises durant ces deux ans, afin de permettre aux Berruyers de garder le lien avec leur patrimoine ou de participer à la réflexion sur le projet. Le cœur de cette programmation sera l'ouverture d'une Maison du projet.*

### Les Berruyers sont vivement invités à s'approprier le projet...

*On souhaite effectivement donner l'envie aux Berruyers de s'y intéresser et de le co-construire. Cette dimension participative est un axe fort du projet scientifique et culturel des musées. La maison du projet permettra justement de les embarquer dans cette aventure et perspective de futur musée. Grâce au « hors les murs », on espère aussi toucher des publics plus éloignés.*

### Il s'agit à la fois d'un projet ambitieux et enthousiaste, en adéquation avec la candidature de Bourges au titre de capitale européenne de la culture 2028

*La finalité est un grand musée qui soit moins impressionnant, plus accessible ; un musée qui donne envie de venir aux gens qui pensent que ce n'est pour eux, ou bien de revenir à ceux qui pensent avoir fait le tour...*

(\* ) Le musée du Berry, l'Hôtel Lallemand sont fermés pour travaux depuis quelques temps. Le musée Estève et le musée des Meilleurs ouvriers de France vont également faire l'objet d'une rénovation et fermeront leurs portes début janvier. Le musée Estève sera le premier à réouvrir en 2025. L'Hôtel Lallemand en 2026.



## Aux arts les enfants, troisième !

La troisième édition du dispositif **Aux arts les enfants**, initié en 2021 par la Ville dans le cadre de sa politique culturelle, est ouverte.

Tandis que les 12 projets artistiques sélectionnés pour l'année 2022/2023 se concrétisent, l'appel à projets et les inscriptions sont déjà lancés pour la saison 2023/2024. **Les écoles élémentaires et maternelles Berruyères ont jusqu'au 14 avril** pour poser leur candidature, avec la possibilité cette année de remplir en ligne un formulaire dédié disponible sur le site de la Ville ! (**Rubrique A toute âge - Enfance - Aux arts les enfants**). Autre nouveauté : la mise en place d'un fil rouge sur le thème des arts et des sports s'inscrivant dans le cadre du label « **Olympiade culturelle** ».

### Accompagner les écoliers dans leurs projets artistiques

Le dispositif « **Aux arts les enfants** » poursuit avec succès sa mission d'accompagner les écoliers dans leurs projets artistiques et de faire rayonner l'art à l'école.

Les projets sont le fruit d'une création collective, encadrés par les enseignants, et co-réalisés par les élèves et l'artiste professionnel ou la structure culturelle partenaire. Il peut s'agir d'une ou de plusieurs classes, de même niveau ou de niveaux différents. Une restitution doit être présentée avant la fin de l'année scolaire. L'imagination est fertile et les univers sont variés. L'édition 2021/2022 a vu passer " *une fanfare de tuyaux, un spectacle de clown, des productions céramique, du théâtre, de la danse Hip Hop...* ".

Chaque projet retenu sera financé à hauteur de 2.500 euros maximum par la Ville.



CONTACT :  
[auxartslesenfants@ville-bourges.fr](mailto:auxartslesenfants@ville-bourges.fr)

## La nature dans l'objectif

Jusqu'au 5 mars, le muséum d'Histoire naturelle accueille pour la 32<sup>e</sup> fois et en avant-première en France, l'exposition Photographes de nature.

La 58<sup>e</sup> édition du concours Wildlife Photographer of the Year organisée par le Natural History Museum de Londres a accroché ses prestigieux clichés dans la salle d'exposition du muséum Berruyer.

### 100 photos à découvrir

Jusqu'au 5 mars, les visiteurs sont invités à venir découvrir les 100 photos primées parmi les 38.000 en lice provenant d'une centaine de pays, " *des photos non retouchées, des photos qui parlent, des photos qui parfois saisissent un détail qui ne sautait pas aux yeux au départ, et qui en fait la magie* " décrit Sébastien Minchin, directeur du muséum.

L'exposition zoome sur différentes catégories (mammifères, oiseaux, monde sous marin, paysages, impact de l'homme...) où l'objectif capture la beauté de la nature, sensibilise à sa fragilité, fait réfléchir sur la biodiversité en danger, le changement climatique...

### Des clichés exceptionnels !

Avec son "**big buzz**", Karine Aigner est la lauréate de cette édition 2022. Dans le désert Texan, l'Américaine a pris en mode macro des abeilles mâles agglutinées sur une (la seule) abeille femelle dans le but de s'accoupler. Le Thaïlandais Katanyou Wuttichaitanakorn, fasciné par les fanons d'un rorqual, remporte quant à lui le prix du jeune public.

D'autres photos incroyables sont à découvrir, comme ces flamants roses célestes au Chili, où ciel et lac des Andes ne font qu'un, ou encore ces clichés pris sous la banquise dans une eau à -2°...



"big buzz" © Karine Aigner



## ÉTATS GÉNÉRAUX DU SPORT FÉMININ

**Bourges veut faire bouger les lignes !  
Trois jours de débats, de tables rondes, pour tenter de combler le fossé  
qui sépare -encore- la pratique féminine de celle des garçons.**

Constatant la sous-médiatisation du sport féminin, le Conseil supérieur de l'audiovisuel français lance en collaboration avec le Comité national olympique et sportif français la journée internationale du sport féminin (le 24 janvier) dont l'objectif est de lui permettre de gagner en visibilité et de contribuer à sa meilleure représentation dans les médias. Il faut dire notamment, au niveau des équipes, qu'il est assez peu considéré en France. Ce mépris se concrétise par une insuffisance préoccupante de moyens, une faiblesse de l'engagement des entreprises, une médiatisation très déséquilibrée au profit du sport masculin.

### FAIRE BOUGER LES LIGNES

En 2013, le Tango Bourges Basket a voulu faire bouger les lignes. Dix ans se sont écoulés et des progrès ont été effectués notamment au niveau des moyens financiers, de la médiatisation et plus timidement des responsabilités dans les fédérations. Mais il reste beaucoup à faire. On se souvient par exemple que dans le premier Paris-Roubaix en cyclisme féminin, la lauréate avait récolté un prix modeste de 1.535 € !... qui avait déclenché un véritable tollé. Un an plus tard la lauréate recevait 20.000 € !

Côté pratique bien des portes se sont ouvertes, depuis que le Baron Pierre de Coubertin voyait d'un très mauvais œil les « femelles » s'aligner dans les épreuves olympiques. Il faut savoir que presque toutes les disciplines sportives sont désormais ouvertes aux femmes. Une des dernières résistances émanait de la fédération de canoë-kayak qui interdisait la pratique du canoë en raison de la position de la pagayeuse qui risquait « **de compromettre les futures grossesses.** » Désormais, les femmes sont présentes dans les disciplines athlétiques les plus difficiles comme le marathon ou le marteau, dans les sports de combat comme la boxe. Inimaginable il n'y a pas si longtemps.

### DES CHIFFRES CONTRASTES

En ce qui concerne les présidentes de fédération, la situation progresse peu. La défaite d'Isabelle Lamour à la tête de la fédération d'escrime en témoigne. **En moyenne, seulement 14 % des présidents des Ligues Régionales sont des femmes, et 25 % des DTN de ces fédérations.**

Le nombre de licenciées féminines et la part des femmes du nombre total de licenciés ont augmenté régulièrement dans les 40 fédérations sportives étudiées par SPORT INDEX. Depuis 2014, la pratique du sport féminin dans les clubs **a augmenté de 8,4 %** et c'est la Fédération française de Canoë Kayak qui a connu la plus forte progression de son nombre de licenciées : **+143 % en 5 ans.**

En ce qui concerne la télévision, nous sommes passés **de 7 % en 2012 à 20 % quelques années plus tard** avec une belle audience, par exemple avec 7 millions de téléspectateurs à la fin du match de hand-ball entre La France et l'Allemagne, en 2017.

**En 2019, plus de 3 millions de licences sportives féminines** ont été délivrées (+2,7 % par rapport à 2018), **dont 513 000** par la Fédération française d'Équitation qui compte le plus grand nombre de pratiquantes. Les femmes représentent désormais **le tiers (33,6 %)** du nombre total de licenciés. Cependant seulement 5 fédérations ont un nombre de licenciées féminines supérieure à leur nombre de licenciés masculins : **la Fédération française de Sports de glace (87,3 % de femmes), d'Équitation (83,2 %), de Gym (82,9 %), de Natation (54,5 %) et de Roller Sports, nouvelle discipline olympique (52,8 %).**

Les fédérations où les femmes sont le moins représentées sont celles de Rugby (10,1 %), de Football (8,4 %), et de Moto (6 %). Pourtant, pour les deux premières, leur progression sur les 5 dernières années est significative : **+60 % de femmes au sein de la FFR ; +50 % pour la FFF.**

## A BOURGES TROIS JOURNEES DE DEBATS

Déjà l'an passé, notre ville avait réussi - en dépit de la pandémie - à mettre sur pied, tables rondes, débats et à organiser un moment symbolique en donnant le nom d'Alice Millat, grande figure du sport féminin, à la base d'aviron. Une semaine consacrée au sport féminin plutôt qu'une journée au plan national. Dans le même état d'esprit **la municipalité accueillera le 15 janvier la patineuse, Sarah Abitbol** qui donnera son nom, à la patinoire. Une patineuse de grand talent (médaillée de bronze, aux championnats du monde) mais qui a fait, aussi exploser la bulle fédérale, grâce à son livre, « **Un si long silence** » dénonçant les pratiques sexuelles abjectes, trop souvent monnaie courante, dans le sport de haut niveau.

Plus sereinement, depuis plusieurs semaines, la municipalité prépare ce nouveau rendez-vous qui devrait être honoré **par la présence de la ministre des sports, Amélie Oudéa-Castera** mais aussi par différentes personnalités très engagées dans ce processus comme, Aurélie Bresson patronne de la revue, « **Les Sportives** », des dirigeantes de premier plan avec la présidente du Tango Bourges Basket, Agnès Saint-Gès, d'anciennes sportives (Paoline Ekambi), des athlètes du handisport (Marie-Amélie Le Fur). Toujours avec le même objectif : faire progresser le sport féminin. Avec la réussite exceptionnelle de notre club de basket, cela paraît possible !



PROGRAMME COMPLET  
SUR [WWW.VILLE-BOURGES.FR](http://WWW.VILLE-BOURGES.FR)



## ET AUSSI UNE SEMAINE DU SPORT FEMININ

**Puis du 21 au 24 janvier**, plusieurs événements seront également proposés pour les berruyers. Avec par exemple, une exposition sur les tenues sportives chez les femmes. Trop longues, trop courtes, les anecdotes ne manquent pas, sur le sujet ! Les étudiantes de l'IUT se sont chargées de la préparer. Au moment où les discours extrêmes reviennent au premier plan, ce sujet est d'une actualité brûlante.

**Le 24 janvier à 18h30, au CGR**, place à un ciné débat sur les violences morales et sexuelles dans le sport, en collaboration avec l'association « **Colosse aux pieds d'argile** » (projection du film *Slalom* réalisé par Charlène Favier).



## ASSOCIATIONS à la une

### Sortie ski au Mont Dore

« L'Association Justices-Pijolins » de Bourges organise une sortie à la neige au **Mont Dore le dimanche 12 février 2023.**

Prix du voyage, petit déjeuner compris : adhérent adulte 28 euros – enfant adhérent (de 4 à 12 ans) 21 euros - adulte non adhérent 41 euros – enfant non adhérent (de 4 à 12 ans) 34 euros.

Départ de Bourges devant le local de l'A.J.P - Rue du Parc, à 05h30 retour vers 22h. réponse avant le 3 février (dernier délai). **S'inscrire auprès de Mr ou Mme PICARD, 220 avenue de Dun, 18000 Bourges / Tél. 02 48 50 22 87.** Paiement à la réservation, à l'ordre de L'association Justices-Pijolins

### Les Amis de la Reliure

Restaurez vous-même vos livres en apprenant la reliure. Atelier au 82D chemin de Villeneuve à Bourges. Tous les jeudis après-midi. **Renseignements au 02 34 64 50 84.**

### Ateliers ludiques pour explorer les 5 sens

On ne cesse de le répéter, manger, bouger et maintenir la culture du lien social est favorable à la santé à tous les âges de la vie. Sentir, toucher, écouter, manipuler, découvrir : stimuler et écouter nos sens sont indispensables pour mieux se connaître, mieux connaître son environnement et passer un moment de bien-être.

Quoi : Bou(r)ges pour ta santé propose des ateliers ludiques gratuits pour explorer les 5 sens sous un format original.

Pour qui : seniors et leur entourage

Quand : 5 ateliers associant l'alimentation et l'activité physique douce sous l'angle des 5 sens.

De 14h30 à 16h30 les jeudis :

- **La vue : 12 janvier et 11 mai 2023**
- **L'ouïe : 26 janvier et 8 juin 2023**
- **Le toucher : 19 janvier et 1<sup>er</sup> juin 2023**
- **L'odorat : 2 février et 15 juin 2023**
- **Et le goût : 9 février et 22 juin 2023**

Avec qui : coanimés par une diététicienne nutritionniste de la FRAPS IREPS 18 et une enseignante en activité physique adaptée de l'UFOLEP 18.

**Où : à la Salle Roger Dubois (Stade des Bigarrelles) – 22 avenue des Dumones à Bourges. Inscription conseillée au 02 48 24 38 96.**

Projet mené en partenariat avec la ville de Bourges, dans le cadre de la conférence des financeurs.

### Activités de l'association des Amis des musées de bourges

#### • CONFERENCES

Mercredi 11 Janvier à 14H30

**"Une Pologne tournée vers L'ouest -II"**

par Fabrice Conan, Historien de l'art, conférencier national

Mercredi 25 Janvier à 14H30

**"FRIDA KAHLO"**

par Karin de Cassini Historienne de l'art, conférencière nationale

#### • VOYAGE À PARIS

**Jedi 12 Janvier** : départ à 7h place Séraucourt

. Visite de la Samaritaine et de la Poste du Louvre

deux lieux emblématiques parisiens nouvellement réhabilités

. Visite de l'exposition **"Art déco : France/Amérique du Nord"** à la Cité de l'Architecture

**Mardi 31 janvier à 16h** : assemblée générale au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges

#### • VOYAGES DE PRINTEMPS

**18 au 23 mai** : Trésors des Flandres

**5 au 10 juin** : La Haute Savoie, Annecy, Aix-les-Bains, Abbaye de Bellecombe, Abbaye de Cluny etc..

**En septembre** : L'Andalousie, Séville, Cordoue, Grenade etc...

#### • ATELIERS

**lundi 9 janvier** : cercle de lecture - 15h/17h - salle Alain Fournier

**vendredi 13 janvier** : atelier d'écriture

**Pour tous renseignements complémentaires :**  
[amis-musees-bourges.fr](http://amis-musees-bourges.fr)





### Concerts

#### Géraud PORTAL QUARTET FEAT Jacky TERRASSON

La résidence que nous avons organisée à Bourges en mai 2021, a conduit Géraud Portal à Bruxelles. Zinneke (nouveau CD, nouveau quartet et nouvelles compositions) est ainsi né (sorti en octobre 2022). Entouré d'une équipe de professionnels de grande qualité au son et à la technique, ce nouveau projet a permis d'enregistrer les compositions personnelles de cet artiste avec une équipe de musiciens de haut vol et en cadeau, la présence au piano de Jacky Terrasson, pianiste de renommée internationale qui a accepté de participer à cette aventure bruxelloise. Zinneke est le nom bruxellois de la rivière Senne qui traverse Bruxelles. Les Zinneke étaient au 19<sup>e</sup> siècle ces petits chiens bâtards, sans race, destinés à être jetés dans la rivière. Par extension, on appelle désormais Zinneke, tout animal ou personne d'origine mélangée.

- Géraud PORTAL Compositions - Contrebasse
- Jacky TERRASSON Piano
- Twoo PLUMES Saxophone alto
- Jean-Paul ESTIEVENART Trompette
- Antoine PIERRE Batterie

**Théâtre Jacques Cœur : dimanche 15 janvier 2023 à 17h**

#### Olivier TEMIME QUARTET INNER SONGS

Est-il possible de mélanger John Coltrane, Stevie Wonder, Oxmo Puccino et Duke Ellington? Avec Inner Songs, Olivier Temime le prouve et se fait l'héritier d'un Jazz cosmopolite, nourri des soubresauts de son époque, par essence métissé et puissant. Qu'il s'agisse d'arranger et d'improviser sur un discours de Rahsaan Roland Kirk, d'harmoniser le chant d'un merle ou de partir d'un air de berceuse vers l'expressivité solennelle d'un solo de bugle, Olivier Temime compose une musique très mélodique, émotive et basée aussi sur l'interaction avec les membres de cette nouvelle formation, mélange de jeunes pousses et de grands crus.

- Olivier TEMIME Saxophones
- Emmanuel BEX Orgue
- Etienne DECONFIN Piano
- Samuel HUBERT Contrebasse
- Arnold MOUEZA Percussions
- Antoine PAGANOTTI Batterie

**Sortie d'album janvier 23 chez Day After Music.**

**Théâtre Jacques Cœur : dimanche 26 février 2023 à 17h**

### Activités de

#### l'Université populaire du Berry

L'Université Populaire du Berry vous souhaite une belle année et vous propose de démarrer celle-ci avec son programme de janvier 2023.

- **L'eau à Bourges, une histoire lointaine : mercredi 4 janvier 2023**
- **Le Gange fleuve sacré : vendredi 6 janvier 2023**
- **Schubert, Malher, Wagner ... et les lieder.! lundi 9 janvier 2023**
- **Décryptage d'une exposition Photographes de Nature : mardi 10 janvier 2023**
- **Découverte de l'oracle de Belline : mardi 10 janvier 2023**
- **L'élément eau dans notre corps à travers le yoga : mercredi 11 janvier 2023**
- **Géopolitique de la faim : lundi 16 janvier 2023**
- **La Vauvise et l'Aubois au service des fonderies de Jacques Cœur: mercredi 18 janvier 2023**
- **Le Rhum et l'eau : jeudi 19 janvier 2023**
- **Découverte de Linux-Mint : lundi 23 janvier 2023**
- **Initiation au Do-In : mardi 24 janvier 2023**
- **Philosophie et Littérature pour tous, en groupe de parole : samedi 28 janvier 2023**
- **Visite de la distillerie Mabilot : samedi 28 janvier 2023**
- **La Manufacture de dentelle à Bourges : lundi 30 janvier 2023**
- **Sensibilisation aux risques routiers : mardi 31 janvier 2023**

**Renseignements et inscriptions au secrétariat de l'UP Berry**

**Du lundi au vendredi de 15h à 18h**

**02 48 65 44 87 • [upberry.bourges@gmail.com](mailto:upberry.bourges@gmail.com)**

**Consulter le programme sur : [upberry.org](http://upberry.org)**

**Facebook : [universitepopulaire.duberry](https://www.facebook.com/universitepopulaire.duberry)**

**Plus d'activités sur**

**Sortir**  
**À BOURGES**  
[www.sortirabourges.com](http://www.sortirabourges.com)



# UN NOUVEAU GUIDE pour le bien vieillir à Bourges

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) édite un nouveau guide pour et conçu avec les seniors.

*" C'est un guide pour les seniors, fait par les seniors ; une version innovante, plus en phase avec leurs attentes, leurs observations et leurs questionnements au quotidien " formule d'emblée Guillaume Défougère, Directeur des Solidarités et du Bien vieillir au CCAS, en présentant le nouvel opus édité par le CCAS à l'attention des aînés. " En réalité il s'agit d'une petite révolution puisque ce document a non seulement été amélioré, réactualisé et étoffé, mais aussi réalisé en concertation avec un comité de pilotage composé de retraités actifs et de professionnels du milieu gérontologique... " .*

## Mettre davantage en avant des services parfois méconnus

Cette version 2023 est une véritable mine d'informations qui s'inscrit dans le cadre de la labellisation Ville amis des aînés et de l'agenda 21 de la longévité. Le comité de rédaction a souhaité mettre davantage en avant les services proposés par le CCAS qui restaient parfois méconnus. Par ailleurs, la liste des associations Berruyères a été actualisée et le formulaire d'enregistrement plan d'alerte et urgence canicule mieux valorisé avec l'objectif d'augmenter le nombre d'inscrits.

## Un guide agréable et simple d'accès

Ce guide agréable et simple d'accès comporte des rubriques clés *" s'informer, profiter du temps libre, se déplacer, être bien chez soi, santé, habitat adapté, aides financières et juridiques, aides aux aidants " . Il contient toutes les évolutions récentes mises en place à Bourges, comme les conseillers numériques, les écoles de sports seniors ou encore l'accueil temporaire dans les résidences autonomie.*

En ligne sur le site de la Ville, la version web sera mise à jour régulièrement. Le guide du bien vieillir en version papier sera donné également lors de la distribution des colis de Noël le 18 janvier à la Salle des fêtes de la Chancellerie. Par la suite, il sera en permanence disponible à l'accueil senior du CCAS à la mairie.

[\*] Guide réalisé par Maryline Patrigeon et Nathalie Avril de l'accueil senior.

# ensembl'

## le réseau social de votre quartier

Le 9 décembre dernier, le Centre communal d'action sociale de la Ville de Bourges a officiellement lancé le dispositif ensembl', un réseau social visant à créer du lien et de la solidarité entre voisins d'un même quartier (\*).

Cette plate-forme a pour mission de mettre en relation les habitants (de préférence) d'un même quartier afin d'échanger des services et de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Elle s'adresse aux séniors qui ont besoin de petits coups de main ou de petits travaux de bricolage occasionnels à la maison ou au jardin, *" comme retourner un matelas, changer une ampoule, planter des légumes..."* énumère Céline Villain, coordinatrice animation au CCAS. Il peut s'agir aussi d'une promenade ponctuelle, de prêt de matériel, d'une aide administrative... *" tout ce qui simplifie la vie au quotidien " .* Le réseau fédère par ailleurs celles et ceux qui souhaitent devenir voisins solidaires avec le CCAS, donner un peu de son temps et apporter convivialité et savoir-faire.

Pour s'inscrire, il suffit de **télécharger l'application mobile ensembl' via l'Apple store ou Google play ;** ou bien de **remplir une fiche de solidarité à déposer dans une boîte à entraide mise en place dans différents lieux du quartier concerné ;** ou encore de **contacter l'équipe du CCAS au 02 48 23 25 40, en semaine, de 13h30 à 16h30.**

*" Le CCAS met en relation ceux qui ont besoin d'aide et ceux qui veulent aider, et ce, en toute confiance " conclut Céline Villain.*

[\*] L'action est soutenue par la Conférence des financeurs.



# MAJORITÉ

## TRANSPORTS ET MOBILITÉS : DES ENGAGEMENTS TENUS DONT CELUI DE LA GRATUITÉ !

Trois engagements fondaient la partie « Transports et mobilités » de notre projet municipal :

- Repenser en profondeur le réseau de transports urbains en augmentant les fréquences, en élargissant les horaires et en instaurant la gratuité pour tous.
- Organiser l'espace pour le partager entre les différents modes de transport en privilégiant les mobilités douces.
- Faire de la gare la porte d'entrée de la ville en y aménageant un pôle multimodal et défendre les lignes de train desservant notre ville.

Ces engagements sont tenus ou en passe de l'être.

2023 verra la gratuité de l'ensemble des bus du réseau Agglobus entrer en vigueur à partir du 1er septembre. Après son instauration les week-ends depuis mai 2021, cette gratuité sera généralisée pour toutes et tous !

2023 verra une augmentation des fréquences de passage des bus notamment sur les lignes structurantes et aux heures de pointe.

2023 verra aussi un élargissement des horaires notamment le soir et sur les lignes les plus fréquentées. De même un véritable service du dimanche sera mis en place. Depuis 2021, des navettes de soirée sont en place durant l'été permettant le retour du centre-ville vers les quartiers. Ce service devrait s'étoffer comme le service à la demande chaque soir à partir de la gare.

La fin 2022 a vu le développement du transport à la demande Vitabus notamment pour les communes rurales de l'agglomération. Développement aussi du service de transport pour les personnes handicapées Libertibus.

Toutes ces mesures sont au cœur de la nouvelle concession de service public passée

avec RatpDev, l'opérateur du réseau Agglobus, nouvelle concession qui démarre ce 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Enfin, la rénovation de l'infrastructure avance avec le projet de Bus à Haut Niveau de Service multi lignes et le Pôle d'Echange Multimodal de la gare. Ce projet a été lauréat de l'appel à projets du Ministère des transports et a obtenu 6,2 Millions d'euros de financements nationaux. En anticipation, des couloirs réservés pour les bus et le vélo ont été et seront aménagés.

De même le nouveau terminus du CREPS a permis de renforcer les services sur ce quartier, en y accueillant en 2021 les lignes A B et 7. Du côté des parcs d'activités de l'échangeur autoroutier, le prolongement de la ligne 4 est opérationnel depuis novembre 2022 comme la nouvelle ligne 17 depuis septembre 2022.

Comme nous nous y étions engagés, cette refonte et ce développement de notre réseau de transport urbain comme sa gratuité sont financés par l'augmentation du versement mobilité versé par les entreprises de plus de 11 salariés, versement dont le taux passera progressivement de 2022 à 2024 de 1,25 à 2%, maximum autorisé pour notre territoire.

Toutes ces évolutions permettent de répondre à notre objectif : développer la part du transport collectif parmi les modes alternatifs à l'automobile. AggloBus contribue ainsi à l'apaisement de notre territoire et à son développement durable, tout en préservant le pouvoir d'achat de chacun.

### Pour la majorité municipale

**Jean-Michel GUERINEAU**

**Président d'AggloBus**

**Maire-adjoint Rénovations urbaines et Mobilités**

# OPPOSITION

## A CHACUN SA DEFINITION DU CREVE-CŒUR !

Lors du conseil municipal de décembre dernier, le maire et sa majorité ont voté des délibérations actant une augmentation générale des tarifs municipaux pour faire face aux difficultés financières qu'ils rencontrent. Ils ont également décidé la fermeture de plusieurs structures. Un véritable « crève-cœur » selon les propos du maire.

Nous ne nions pas que le COVID, l'inflation, ou encore la crise énergétique, peuvent expliquer partiellement leurs décisions. Dans cette période difficile, chaque geste compte.

Pourtant, le maire n'a pas hésité à augmenter ses frais de représentations de 66% (passant de 15 000 à 25 000 €) dans ce même conseil ! Ces frais sont certes légaux et indispensables. Mais en cette période où chacun doit se « serrer la ceinture », comment accepter un tel acte ? Les arguments du maire (déplacements accrus en raison de la candidature de Bourges capitale européenne de la Culture) auraient-ils plus de valeur que ceux des berruyers qui devront, en plus de faire face aux difficultés du quotidien, intégrer ces augmentations communales ou encore être privés de services municipaux ?

Nous ne sommes pas d'accord ! Nous avons été le seul groupe d'opposition à voter contre cette délibération. Et ça n'a pas été un crève-cœur pour nous...

**Philippe MOUSNY - groupe.unpactepourbourges@gmail.com**

## Bourges capitale européenne de la fermeture

Un projet majeur de la majorité est le Plan Écoles. Il sera lissé sur 15 ans au lieu de 10. Pourtant après le nécessaire programme de Cujas, au budget devenu pharaonique, le Maire annonce, en concertation avec lui-même, la construction d'un pôle muséal. Revoir toute l'offre des musées avec une éventuelle construction est une idée attractive. Cependant une majorité responsable et fidèle à ses objectifs devrait aboutir son Plan Écoles au lieu de lancer trop tôt un nouveau projet au budget colossal. Si nous ne voulons pas voir Bourges ville morte au centre de l'Europe culturelle il faut envisager, après des travaux proportionnés et limités dans le temps, la réouverture des musées.

**Elisabeth Pol - Ludwig Speter-Lejeune - Bourges au centre - speterludwig@gmail.com**

## Un déni démocratique

C'était l'occasion et surtout le lieu pour l'équipe municipale de présenter son plan de sobriété lors du Conseil du 1er décembre 2022, mais le Maire et sa majorité ont délibérément confisqué le débat en différant les annonces de quelques jours sous prétexte d'ajustements.

Cette attitude est un déni de démocratie, mettant ainsi l'opposition devant le fait accompli, qui ne sera pas en mesure de faire entendre sa voix et de porter sa contribution.

Peut-on espérer pour 2023 retrouver la voie de la raison ?

Bourges Trajectoires présente aux berruyères et berruyers tous ses vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

**Bourges Trajectoires - philippe.mercier@ville-bourges.fr**



## ADRIENNE BONNET, FEMME DE THÉÂTRE

### LES DATES CLÉS

23 décembre 1958 :  
naissance à Draveil (91)

1979 - 1980 :  
École du Louvre

1981 - 1982 :  
Maîtrise Histoire de l'Art et  
d'Archéologie à l'Institut Michelet

1982 :  
cours de théâtre avec Yves Pignot,  
de la Comédie Française et  
Cours Florent

1983 - 1986 :  
cours avec Blanche Salant et  
Paul Weaver (principe Actor Studio)

2002 :  
directrice artistique de  
la compagnie Puzzle Centre

avril 2019 :  
installation définitive à Bourges

**Comédienne, metteuse en scène, autrice, Adrienne Bonnet est depuis 2002, directrice artistique de la compagnie Puzzle Centre. Retour sur un parcours singulier, toujours en lien avec « l'Autre ».**

Si on voulait plaisanter, on pourrait dire que le Berry a été une révélation ! « *Mais c'est un peu vrai*, sourit Adrienne Bonnet. *Quand j'ai quitté Paris pour venir ici, en 2000, je me suis questionnée... mais au final, je ne regrette aucunement mon choix car cet ancrage a signifié pour moi le début d'une nouvelle histoire avec une autre approche de mon métier et de ma façon de travailler.* » Aujourd'hui, qui ne connaît pas Adrienne Bonnet ? En 2002, elle devient la directrice artistique de la compagnie berruyère Puzzle Centre. Et depuis quelques années désormais, cette comédienne de formation met son art au service, principalement, de la mise en scène, de l'écriture, de la création de spectacle... sans oublier, les interventions et ateliers de pratique théâtrale auprès du grand public et des scolaires.

#### COURS, TÉLÉVISION, CINÉMA, PUB, RADIO

Quand elle remonte le fil de son « récit », la « Berruyère » d'adoption parle d'un déclic, en 1980, grâce à un rôle dans « Le Médecin malgré lui », version punk. « *À partir de là, sans trop réfléchir, je me suis lancée, j'ai pris des cours et fait des rencontres.* » Elle travaille pour la télévision, le cinéma avec les réalisateurs Bertrand Tavernier, Gérard Mordillat, pour des spots publicitaires signés Georges Lautner ou Étienne Chatiliez. Elle prête aussi sa « voix » pour des doublages ou des pièces radiophoniques. Chemin faisant, Adrienne trace sa route. Sa priorité - être indépendante financièrement -, se heurtera (parfois) aux stéréotypes d'une profession qui ne manque pas d'a priori bien établis, notamment concernant la place de la femme. « *Ce défi professionnel a été quelquefois source de tiraillements en moi.* »

#### L'ARRIVÉE EN BERRY

En 2000, année de son arrivée en Berry, elle fait les allers-retours entre Viard (petite commune près de Morogues) et Paris puis entre Henrichemont et la capitale. « *Et en avril 2019, je décide de m'ancrer définitivement à Bourges pour écrire une nouvelle page de ma vie professionnelle et personnelle en poursuivant l'aventure commencée en 2002, avec la compagnie Puzzle Centre.* » De cette aventure sont nées de nombreuses créations artistiques servies par des comédiens amateurs, habitués de la troupe berruyère, et des acteurs professionnels. Parmi

les œuvres présentées, la récente « Une Femme de papier », tel un journal intime sur sa vie de jeune comédienne dans les années 80, témoignage également de l'image et la position sociale de la femme à cette époque. Il y a eu aussi « Pour tout l'or du monde », « Les Z'en Trops »...

#### « CE LIEN À L'AUTRE NOURRIT MA CRÉATION »

À chacun de ces chapitres, Adrienne affiche la même priorité : l'humain. « *Ce lien à l'Autre nourrit ma création*, explique-t-elle, *et j'ai une prédilection pour ce qui a trait au mode du travail. Par exemple, j'ai eu l'idée de « Pour tout l'or du monde » après les suicides d'employés de France Télécom et dans « Les Z'en Trops », j'évoque le parcours de personnes sur-diplômées contraintes d'accepter des emplois éloignés de leur formation.* » Pour mettre en lumière ces destins du quotidien, Adrienne « creuse » son sillon d'auteur en amont avec des recherches, des lectures, de l'écoute. L'emprise avec le réel laisse cependant toute sa place à l'imaginaire et à la poésie. « *Cette part d'imaginaire est essentielle, elle permet à chacun de faire son chemin et de se retrouver dans les histoires que je raconte, que la compagnie Puzzle Centre interprète... car l'Autre, c'est soi !* »

#### LE SENS DE LA TRANSMISSION

La créatrice cultive (aussi) le sens de la transmission au travers d'ateliers pour le grand public ou les plus jeunes. Exemple, la récente collaboration avec l'Association de Solidarité Internationale et d'Éducation via l'exposition « Jungle mystérieuse » en partenariat avec le photographe Praveen Muraleedharan. « *La médiathèque de Bourges m'a également sollicitée pour un projet à venir et actuellement, je suis totalement concentrée sur « La boîte de Madame Tatarzuck »* Le travail de « défrichage » est en cours mais entre les lignes, on entrevoit le visage d'une femme (tiens, tiens !) née à Varsovie en 1920, qui va traverser le siècle entre la deuxième Guerre Mondiale, mai 1968, un voyage au Tibet... « *La première est prévue le 27 mai prochain au Théâtre Mac Nab de Vierzon, ville où l'idée a vu le jour. Et j'espère que Bourges fera aussi partie de la tournée !* » La volonté d'Adrienne.